

Le bulletin d'inscription est à renvoyer ou à faxer au plus tard le 11 mai 2018
Anthemis - Place Albert I, 9 - 1300 Limal ■ Tél.: 010 42 02 90 ■ Fax: 010 40 21 84
E-mail: commande@anthemis.be

À compléter en MAJUSCULES svp

NOM : PRÉNOM :
FONCTION : ENTREPRISE :
RUE : N°/BTE :
LOCALITÉ : CODE POSTAL :
TÉL. : FAX :
E-MAIL : TVA :

Participera au colloque du 15 mai 2018 sur le thème « États généraux du droit médical et du dommage corporel » et verse, à la réception de la facture, la somme de :

- 245 € HTVA (avec le déjeuner)
 195 € HTVA (sans le déjeuner)

DATE : SIGNATURE :

renseignements pratiques

Inscriptions

Inscription en ligne via la rubrique « Formations » de notre site internet : www.anthemis.be ou moyen du bulletin d'inscription ci-joint à renvoyer

- par courrier à Anthemis, Place Albert I, 9 à 1300 Limal
- par e-mail à commande@anthemis.be
- par fax au 010 40 21 84

Toute personne souhaitant participer au colloque est invitée à s'inscrire au plus tard pour le 11 mai 2018. Toute inscription est due. Le paiement doit être effectué à la réception de la facture. Seules les annulations envoyées par écrit avant le 12 mai seront prises en considération.

Lieu

Université libre de Bruxelles
Campus du Solbosch
Salle Dupréel – Institut de sociologie
Avenue Jeanne, 44 – 1050 Bruxelles

Frais d'inscription

Le droit d'inscription comprend la participation au colloque, les pauses-café, l'ouvrage édité par Anthemis reprenant les contributions des orateurs et, selon le souhait du participant, le déjeuner. Il s'élève à :

- 245 € HTVA (296,45 € TVAC) avec le déjeuner.
- 195 € HTVA (235,95 € TVAC) sans le déjeuner.

L'ouvrage sera remis aux participants le jour du colloque. Les participants qui ne se présenteront pas pour retirer l'ouvrage le jour du colloque le recevront ultérieurement par la poste, à leurs frais.

Formation permanente

- Avocats.be : 6 points
- Magistrats (IFJ) : demande en cours
- Médecins : demande en cours

L'attestation de participation sera remise aux participants le jour du colloque.

Contact

Madame Méghane Philippart
Tél.: 010 42 02 99
E-mail: meghane.philippart@anthemis.be

COLLOQUE

États généraux du droit médical et du dommage corporel

Sous la direction scientifique d'Isabelle Lutte

Mardi 15 mai 2018

Salle Dupréel
Institut de sociologie
Avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

ULB

Avec le soutien
de la Chaire de droit
des assurances
de l'ULB

ANTHEMIS

États généraux du droit médical et du dommage corporel

Sous la direction scientifique d'**Isabelle Lutte**

Technicité et connaissances ne cessent de croître dans tous les domaines. Ni la médecine ni le droit n'y échappent. Soumis à cette complexité toujours croissante, la norme de conduite, dont la violation est de nature à entraîner la responsabilité du professionnel des soins de santé, se veut la garante d'un exercice toujours plus efficient (exigeant) de l'art médical. En qualité de professionnel du droit, il nous appartient d'interroger ces normes et de nous questionner sur leur nature et leur portée.

Dans le cadre de cette journée d'étude, nous poursuivons notre réflexion en abordant quelques aspects de l'évaluation et de la réparation du dommage corporel, dont le recours de l'employeur public, la capitalisation des indemnités ainsi que les notions d'accident médical sans responsabilité, de dommage anormal, d'incapacités professionnelle et ménagère. Le rôle des assurances et l'importance de l'expertise ne seront pas oubliés.

Enfin, l'occasion nous sera également donnée de nous pencher sur l'incidence des normes européennes et internationales telles que le Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (GDPR) et à la libre circulation de ces données, la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées.

programme

Modérateur: *Isabelle REUSENS, avocat au barreau du Brabant wallon, cabinet Bastin & Thiery*

- 08:30 Accueil des participants
- 09:00 **L'incapacité professionnelle : de sa définition à son évaluation**
Laurence MARKEY, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Younity, juge suppléante au Tribunal du travail du Brabant wallon
- 09:30 **L'incapacité ménagère dans tous ses états... !**
Pascal STAQUET, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Mayerus & Staquet
- 10:00 **Le dommage corporel : regards croisés des Nations Unies et de l'Europe**
Isabelle LUTTE, avocat au barreau de Bruxelles, chargé de cours à la faculté de médecine de l'ULB
- 10:45 Pause-café
- 11:15 **Le médecin normalement prudent et diligent : carnet de conduite**
Bernard DUBUISSON, professeur à la faculté de droit et de criminologie de l'UCL
- 11:50 **L'expertise : entre science et décision de justice**
Valérie ENGLEBERT, juge au Tribunal de première instance francophone de Bruxelles
- 12:30 Déjeuner

Modérateur: *Charles-Albert VAN OLDENEEL, juriste d'entreprise Assuralia, rédacteur en chef du Bulletin des Assurances*

- 14:00 **Le Règlement (UE) 2016/679 (GDPR) et les données de santé : questions choisies**
Thierry LÉONARD, professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Ulys
Bojana SALOVIC, avocate au barreau de Bruxelles, cabinet Ulys
- 14:40 **L'accident médical sans responsabilité et le dommage anormal**
Quentin ALALUF, avocat au barreau de Bruxelles, cabinet Thelius
- 15:20 **Le retard de paiement des indemnités dues par l'assureur**
Marcel FONTAINE, professeur émérite à la faculté de droit de l'UCL
- 16:00 Pause-café
- 16:30 **Le recours direct de l'employeur public**
Valéry DE WULF, juge au Tribunal de première instance de Namur
- 17:00 **Non au capital!**
Jean-Luc FAGNART, avocat au barreau de Bruxelles, professeur émérite de l'ULB

ULB

Avec le soutien
de la Chaire de droit
des assurances
de l'ULB

